

Maîtriser les fondamentaux de la formation professionnelle

Durée : 1 jour – 7 heures

Objectif(s) de la formation :

Maîtriser les fondamentaux de la formation professionnelle afin de mieux gérer son plan de développement des compétences

Public

La formation s'adresse aux collaborateurs des entreprises en charge de la formation professionnelle.

Prérequis

Aucun

Conditions de réussite

Aucune

Moyens et méthodes

En intra-entreprise, en distanciel. Le logiciel ZOOM sera utilisé. Un lien vous sera envoyé un jour avant la formation.

Modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire d'évaluation

Sanction de la formation

La formation est sanctionnée par un certificat de réalisation.

Fourniture d'une copie de la feuille d'émargement

Durée et modalités d'organisation

La durée est de 1 jour soit 7 heures

7 h réalisées en intra, en distanciel

Nom de l'intervenant

La formation est animée par un consultant RH, ancien conseiller en formation d'OPCO et auditeur qualité des organismes de formation certifié par AFNOR

Dates :

Date(s) à définir avec le client. Délai de mise en action 3 semaines après signature du devis.

Lieu : en entreprise ou en distanciel

Coût : 1 000 € HT

Objectifs Pédagogiques

- ❖ Comprendre le fonctionnement de la formation professionnelle afin de mieux gérer son plan de développement des compétences
- ❖ Faire une ingénierie financière et solliciter les financements

Contenu

- ❖ Comprendre le fonctionnement de la formation professionnelle
 - Le panorama de la formation professionnelle à ce jour
 - Les acteurs essentiels. France Compétences. Les OPCO
 - Les mesures : le plan, le CPF, la PRO A, l'alternance
 - La formation interne et la formation en situation de travail
 - Être organisme de formation ou CFA d'entreprise
- ❖ La constitution de son plan de développement des compétences et son ingénierie financière
 - La CUFPA
 - Les contributions formation
 - Contribution légale
 - Contribution conventionnelle et volontaire
 - Montage du plan de développement des compétences
 - L'anticipation
 - Communiquer avec son OPCO, rôle central
 - L'ingénierie financière
- ❖ Le montage des dossiers de financement
 - Les pièces obligatoires
 - Vérification de l'éligibilité des organismes de formation
 - La transmission dématérialisée

Contact :

Laetitia FOUQUET : Responsable de formation

l.fouquet@deblockcompetences.fr

Denis DUPERTHUIS : Référent handicap

contact@deblockcompetences.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), DEBLOCK COMPÉTENCES peut proposer des aménagements pédagogiques et/ou ergonomiques

Merci de contacter notre référent handicap.

